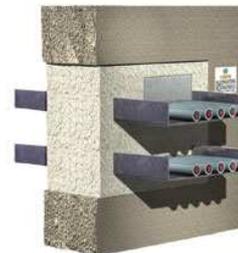


Instructions de montage

FLAMTEC MBR (Mortier M3 + Brique flexible)



Désignation du produit	Mortier ignifuge FLAMTEC M3 + brique flexible Mortier apte au pompage destiné aux passages de câbles dans les murs.
Composé de :	Calfeutrement mural : mortier M3 + brique flexible.
Domaine d'application	Encastrement dans des murs maçonnés, en béton ou en béton cellulaire d'au moins 15 cm d'épaisseur.
Masse volumique apparente du mortier	Masse volumique apparente 1,7 kg/m ³ .
Préparation	Manuelle et par pompage. Les interstices entre les câbles doivent être complètement remplis. Disposer les briques au droit des chemins de câbles lors de la pose du mortier.
Consistance	Consistance de la terre humide – Pâte compacte/épaisse – Addition d'env. 8 l d'eau au sac de 25kg.
Zones de travail	Espace entre les différentes couches de câbles et entre la couche de câble supérieure et l'intrados : au moins 50 mm pour le mortier et 40mm pour la brique.
Installation complémentaire ultérieure	Possible et sans problème grâce à la brique FLAMTEC BR disposée au droit des chemins de câbles. Réaliser un trou annulaire de 1cm minimum et réaliser l'obturation à l'aide du FLAMTEC CR.
Identification	Le calfeutrement des câbles doit être marqué à l'aide d'une étiquette inaltérable, par la société chargée du montage ; cette étiquette doit toujours être fixée près du calfeutrement des câbles. Les plaquettes signalétiques sont disponibles chez FLAMTEC.
Confirmation de conformité	L'entreprise qui réalise le calfeutrement des passages des câbles doit établir un certificat de confirmation de conformité.
Stockage	Stockage protégé du gel dans des locaux secs, pendant 12 mois.
Température de préparation	Entre + 5°C et + 45°C

Remarques spécifiques phrases R : R 38 irrite la peau ; R 41 très nuisible pour les yeux ; R 43 sensibilisation possible au contact de la peau. Phrases S : S 2 : ne doit pas se trouver dans les mains des enfants ; S 22 ne pas inhaler la poussière ; S 24 éviter tout contact avec la peau ; S 25 éviter tout contact avec les yeux ; S 26 En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement abondamment avec de l'eau et consulter un médecin ; S 37/39 Porter des gants adaptés, des lunettes de protection et un masque de protection du visage ; S 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.